

— jean-michel vinciguerra —

Jérôme Meizoz, *Le Gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)*, Lausanne, Antipodes, 2003.

«À chaque accusation portée contre moi, fût-elle injuste, du fond du cœur je répondrai oui. À peine avais-je prononcé ce mot - ou la phrase qui le signifiait - en moi-même je sentais le besoin de devenir ce qu'on m'avait accusé d'être.» C'est par référence à ce phénomène classique d'«assignation identitaire», dont Genet a décrit tous les ressorts dans son *Journal du voleur* (1991, p. 198), que l'on pourrait comprendre la fameuse «posture» de Rousseau, telle que Jérôme Meizoz se propose de l'analyser dans son dernier ouvrage, *Le Gueux philosophe*. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'un accusé qui se défend, d'abord, en neutralisant la charge de l'accusation dont il est l'objet et en s'enorgueillissant, ensuite, de ce dont on l'accuse. À Bordes, par exemple, qui reprochait à Rousseau d'avoir combattu la politesse dans son premier *Discours*, Rousseau avait rétorqué qu'il était effectivement «grossier, maussade et impoli». Et à Voltaire qui, après avoir lu le second *Discours*, l'accusait d'être un «gueux», Rousseau avait répondu qu'il préférerait vivre modestement de son métier que rassasié de plaisirs, comme c'était généralement le cas des gens de lettres que les rois attiraient dans leur cour. Le livre de J. Meizoz n'a cependant pas directement pour objet la querelle entre Voltaire et Rousseau, bien qu'il offre à certains moments un éclairage nouveau sur la manière dont les deux philosophes s'affrontaient. J. Meizoz se saisit plutôt de cette controverse, et des autres, comme d'un terrain d'enquête privilégié pour montrer comment Rousseau est amené à se défendre et, ce faisant, à inventer une posture qui tendra à faire de lui le porte-parole des opprimés et le pourfendeur de l'injustice. Celle-ci dépend pour une bonne part de l'immersion de Rousseau dans un *contexte polémique* : dès le début de sa carrière, en effet, Rousseau s'est trouvé confronté à de nombreux détracteurs qui ont toujours employé leur talent à brosser de lui un portrait peu flatteur. N'ayant pas d'autre choix que d'en corriger les principaux traits, il s'est donc retrouvé, malgré lui, dans une position où, défendant sans relâche ses ouvrages et ses idées, il était amené à parler principalement de lui, comme il le dit au début de la Préface de *Narcisse* : «ce n'est pas de ma pièce, mais de moi-même qu'il s'agit ici.»

«La position la plus déplorable et la plus cruelle»

Quelle position occupe Rousseau dans le champ philosophique de son temps ? Pour le sociologue qui voudrait mettre de l'ordre, il est difficile de le dire, d'abord parce que Rousseau a dû s'opposer à ceux qui faisaient partie de sa famille naturelle, les Philosophes, mais aussi à tous ceux qui étaient les adversaires du parti philosophique, comme les jésuites ou les jansénistes, qui n'ont d'ailleurs pas épargné leur peine pour accabler Rousseau de tous les maux. Par la nature même des critiques qu'il recevait, des critiques d'une rare violence qu'il avait pourtant à cœur de renverser, Rousseau se trouvait pris dans un engrenage discursif où, pour se défendre, il devait multiplier introductions, avertissements et autres «avant textes», dont la Préface de *Narcisse* constitue l'un des premiers jalons (1752). Il se retrouvait de fait tout seul, proscrit, sans ami, complètement isolé, puisque les critiques venaient de tous les fronts («Abîme des deux côtés», s'écrierait-il dans les *Dialogues*) : des philosophes - comme Voltaire - qui l'accusaient d'être un gueux ou - comme Diderot - qui s'étonnaient qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul ; des ministres - comme Choiseul - qui envoyaient des émissaires pour le déshonorer ; des magistrats - comme Tronchin - qui le décrétaient de prise de corps ou des archevêques - comme Christophe de Beaumont - qui voulaient que ses ouvrages soient brûlés. Cette position a donc fait de lui un «inclassable», et cette position qu'il a si malaisément occupée et, en même temps, si singulièrement défendue, a bien évidemment laissé des traces dans la nature même des textes de Rousseau. Ainsi les *Lettres écrites de la Montagne*, les *Confessions*, les *Dialogues* ou les *Rêveries du promeneur solitaire* sont-ils des textes apologétiques qui portent tous l'empreinte des polémiques auxquelles Rousseau a toujours voulu échapper mais que, à son corps défendant, il a constamment suscitées.

Parce qu'il se sentait mis à l'écart, Rousseau n'a donc pas eu d'autre issue que de faire de nécessité vertu en choisissant de se tenir lui-même à l'écart, des philosophes qui, dans un premier temps, se relayaient pour le ridiculiser (après Diderot et Voltaire, Grimm, Hume, d'Holbach ou Morellet n'avaient pas ménagé leurs efforts), puis des puisants, lesquels, dans un second temps, essayaient de le retenir et, pour finir, de la France où il n'était pas en odeur de sainteté. Étranger dans un monde

note de lecture

qui le rejetait et qu'il ne reconnaissait plus, il a fait de ce sentiment d'étrangeté le point de départ d'une construction consciente et lucide de lui-même qui a été au principe de sa différence. Mieux, cette différence s'est projetée de façon tout à fait insolite dans son œuvre. Ainsi, dans la *Préface dialoguée* de *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau explique que ses personnages sont des «étrangers» et des «solitaires» qui valent infiniment mieux que les beaux esprits des villes.

Dès le début de sa carrière littéraire, qui commence avec la parution du *Discours sur les sciences et les arts*, Rousseau a en effet été confronté à un problème de définition de soi. Quand il écrit à Voltaire le 30 janvier 1750, il signe sa lettre : «J.-J. Rousseau, citoyen de Genève», pour ne surtout pas être confondu avec le poète Jean-Baptiste Rousseau, célèbre en son temps pour avoir calomnié Voltaire, et que ce dernier surnommait d'ailleurs «citoyen du bourbier du Parnasse». Mais cette signature, comme le montre J. Meizoz, est lourde de présupposés identitaires, puisqu'en se définissant comme *citoyen de Genève* (ce qu'il n'est d'ailleurs pas encore - il ne le sera qu'en 1754), il manifeste son appartenance à la République de Genève (idéalisée plus tard dans la *Préface* du second *Discours*) qu'il oppose à la Monarchie et à la société française d'Ancien Régime. Voltaire, qui à la même époque travaillait à Versailles en collaboration avec Rameau, ne s'est pas privé, par la suite, d'exploiter la différence géographique de Rousseau comme une bizarrerie synonyme de provincialisme et d'attirer, après la publication du *Contrat social*, l'attention des puissants sur le caractère séditionnaire de ses idées républicaines. On sait comment la particularisation géographique peut fonctionner comme un instrument puissant visant à discréditer les œuvres réputées les plus universelles; et avant que Thomas Bernhard ne qualifie Heidegger de «faible penseur préalpin»¹, Voltaire s'était déjà ingénié à taxer l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* de «valet suisse», en relevant toutes les fautes de langue et autres barbarismes que son métier d'académicien le prédisposait à repérer. Mais Rousseau, qui admettait pourtant la légitimité des usages dominants, a mis un point d'honneur à retourner ce handicap en signe distinctif. Dans la première préface de *La Nouvelle Héloïse*, il n'hésite pas à défendre le «ton gothique» de son roman. Comme l'écrit J. Meizoz, «il parvient à convertir ces fautes de langue en vertu dans son univers romanesque» (p. 40) dans la mesure où le décalage géographique signale l'inscription des personnages dans la Nature, laquelle ne ment jamais, par opposi-

tion à la Ville où académiciens, philosophes et beaux esprits ne cherchent qu'à rivaliser par leur «brillante faconde» (p. 52).

Autre stigmate transformé en emblème : la pauvreté de Rousseau, pauvreté qu'il «chérissait», comme il le dit dans une lettre au pasteur Jean Perdriau, mais qui est une insulte dans la bouche de Voltaire. Rousseau, comme on le sait, était l'inventeur d'un système de notation musicale et voulait vivre de son travail de copiste qui, comme il l'a toujours affirmé, lui procurait beaucoup de «plaisir». Ce travail, qui lui permettait de subvenir à ses besoins, sans dépendre de quiconque, visait surtout à affermir son honneur : il n'était pas tenu, comme Voltaire, d'encenser ses protecteurs avec ce sens de l'enflure qu'on retrouve, par exemple, dans les lettres à Catherine de Russie. C'est donc la principale raison qui a poussé Rousseau à refuser la pension que Mme d'Épinay voulait lui accorder et, auparavant, celle que le roi était prêt à lui proposer après le succès du *Devin du village* en 1752. Mais ce n'est pas la seule. Dans les *Confessions*, Rousseau revient sur sa timidité et sur les maladresses auxquelles l'expose son habitus de savant affolé par son ascension sociale. Évoquant le moment de la rencontre avec le roi qui était prêt à lui allouer une pension, Rousseau se demande ce qu'il serait devenu à ce moment précis et sous les yeux de toute la Cour s'il lui avait «échappé dans [son] trouble quelque-une de [ses] balourdises ordinaires». On connaît la suite : il est si difficile de se déprendre de son habitus que Rousseau aime mieux refuser la pension que de s'exposer au risque de paraître gêné et de dire des bêtises devant une si brillante assemblée. Cet épisode permet ainsi de comprendre pourquoi Rousseau n'a jamais réussi à occuper heureusement la place que lui destinaient ses protecteurs, à la différence de Diderot, pour qui ce n'était pas un crime d'accepter de l'argent, alors même qu'il partageait avec Rousseau une origine roturière et provinciale. Rousseau aurait eu en effet l'impression d'être placé sous haute surveillance intellectuelle et de ne plus pouvoir dénoncer, comme il y tenait, tous les abus qui le révoltaient. Pire, il se serait sûrement senti complice de l'ordre établi qu'il avait pourtant si envie de subvertir. En même temps, comme le montre J. Meizoz, cette laborieuse activité de copiste permettait d'assurer à Rousseau le maintien de son identité personnelle et de ne pas vivre dans la contradiction et la douleur de la séparation sa position d'intellectuel inclassable.

¹ T. Bernhard, 1988, p. 64. Pour une analyse sociologique des opérateurs de particularisation, cf. P. Verdrager, 2001, p. 108-109.

Le regard sociologique permet ainsi d'enrichir la compréhension que nous avons des controverses intellectuelles. Dans le cas de Rousseau et Voltaire, on s'aperçoit qu'il serait vraiment réducteur de ne s'en tenir qu'aux différences philosophiques qui, comme le suggère J. Meizoz, sont loin d'épuiser ce qui séparait les deux hommes. Comme l'écrit ce dernier, «l'opposition des deux penseurs sous la forme abstraite du conflit idéal» a tout de l'«erreur intellectualiste» (p. 50) : il n'y a pas que les *textes* qui permettent de les comparer, mais les *contextes* dans lesquels ils évoluent et qu'ils investissent de manière si différente. En effet, si l'argument de l'indépendance et de la solitude cher à Rousseau ne peut manquer de faire rire Voltaire, c'est parce que ce dernier sait, pour avoir lui-même été flétri par le pouvoir religieux, qu'il vaut mieux utiliser le soutien des monarques, que de s'en priver. Et «ce que ne supporte pas Voltaire, c'est l'«insolence» du roturier qui refuse les obligations de l'honnêteté aristocratique, prétend n'avoir pas de maître et renvoie dos à dos dons et obligations», comme le rappelle très justement J. Meizoz (p. 54).

Émergence d'une posture singulière

Si la position que Rousseau occupe est absolument singulière, la manière qu'il a de l'investir l'est davantage. De façon pertinente, J. Meizoz revient sur les premières polémiques que Rousseau a dû affronter (entre 1743, où paraît la *Lettre sur la musique*, et 1754, où paraît le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*) qui sont ordinairement celles sur lesquelles l'attention des commentateurs se concentre le moins. Cela lui permet de montrer que, très tôt, ces polémiques ont généré chez Rousseau des dispositions tout à fait particulières qui se trouvent au principe de bien des conduites que ses contemporains qualifiaient de «bizarres», et que J. Meizoz subsume ici sous le concept de «posture». C'est donc par rapport à un contexte énonciatif bien précis, structuré par des querelles et des controverses, que l'auteur articule le concept de «posture», déjà avancé par Alain Viala (1993), mais qui fait ici l'objet d'un développement plus rigoureux et systématique. Proche en cela du concept d'«habitus» cher à Pierre Bourdieu, ce concept vise à dépasser les deux approches méthodologiques qui menacent la compréhension des œuvres culturelles : d'un côté, une approche qu'on pourrait qualifier d'«internaliste» qui limite la pertinence de l'analyse au texte littéraire considéré comme unique élément de signification; de l'autre, une approche «externaliste» qui

subordonne la compréhension des œuvres au contexte de production et aux conditions, sociales notamment, d'émergence des œuvres littéraires. Le concept de «posture» a donc pour objectif de réconcilier ces deux approches en rapportant l'ensemble des dispositions de l'écrivain singulier aux prises de position rien moins que singulières que Rousseau a assumées dans le «champ littéraire» du XVIII^e siècle, à travers des textes qui sont souvent la reformulation littéraire et rationalisée de gestes et coups d'éclat isolés.

Que la création littéraire de Rousseau doive bon nombre de ses propriétés à la posture décalée qu'il fut contraint d'adopter, cela ne fait effectivement pas de doute. Mais que cette posture résulte d'une «mise en scène publique de soi-auteur» (p. 14), voilà une hypothèse à laquelle nous aurons plus de mal à souscrire. Il n'est pas sûr en effet que la posture de Rousseau corresponde à un «*ethos* incorporé» ou même «singé» (p. 16) car lorsque Rousseau a dû répondre à ses agresseurs, il a dû envisager seul le moyen le plus adéquat pour y parvenir et mettre au point le scénario de sa défense : comme l'a montré N. Heinich (2000), la figure de l'artiste incompris n'existait pas au XVIII^e siècle, et Rousseau ne pouvait par conséquent pas prendre appui sur des modèles antérieurs pour élaborer sa défense. Nul n'ignorait l'exemple de Diogène, qui avait en commun avec Rousseau le mépris des conventions sociales, une certaine désinvolture, et le goût farouche de l'indépendance, mais sa figure était cependant trop ambivalente pour faire l'objet d'une adoption sans réserve. C'est ainsi que, pour mieux ravalier Rousseau au rang de philosophe indigne et misérable, Voltaire le qualifiait tantôt de «petit Diogène», tantôt de «bâtard de Diogène», et parfois d'«inconcevable fou [descendant] en droite ligne du chien de Diogène»². C'est pourquoi il paraît difficile de penser que Rousseau ait pu jouer avec la figure de l'écrivain maudit qui n'existait pas et qui restait encore à inventer. Il ne faut pas oublier ce que disait Rousseau dans les *Dialogues* : «Le rôle humiliant de ma propre défense est trop au-dessous de moi, trop peu digne des sentiments qui m'animent pour que j'aime à m'en charger. Ce n'est pas non plus celui que j'ai voulu remplir ici. Mais je ne pouvais pas examiner la conduite du public à mon égard sans me contempler moi-même dans la position du monde la plus déplorable et la plus cruelle.»

Cette position de Rousseau serait, d'après J. Meizoz, l'une des premières impulsions au mou-

² Voltaire, 1977-1993 : VI, 319, X, p. 303 et X, p. 48.

note de lecture

vement ayant conduit à l'autonomie du champ littéraire. Quand, dans l'entretien avec Yvette Jaggi qui prolonge son étude, l'auteur affirme qu'«à travers la figure de Rousseau, il y a quelque chose de nouveau qui apparaît au cours du XVIII^e siècle et qui se perpétue jusqu'à nous, à savoir une posture consistant pour l'intellectuel ou l'artiste à se tenir à distance des milieux du pouvoir et à acquérir une forme d'autonomie économique propre à garantir l'indépendance de son expression», nous oserons plutôt demander si, ayant au contraire fait preuve d'un peu moins d'autonomie, Rousseau n'aurait pas davantage été pris au sérieux par ses contemporains ? L'exemple de Voltaire, qui dominait intellectuellement son siècle, montre que la position de l'intellectuel ne correspond pas toujours à une forme d'indépendance à l'égard du pouvoir puisque ce dernier se servait de ses différents appuis pour faire progresser la cause de la vérité. Mieux, le progrès de la cause qu'il défendait dépendait très étroitement, selon lui, du soutien que les Grands pouvaient lui accorder. Pour ne prendre qu'un exemple, ce n'est pas l'une des plus minces victoires de Voltaire que d'avoir réussi à imposer sa tragédie *Mahomet*, qui était une critique cinglante du fanatisme religieux, en la dédiant au pape Benoît XIV, qui s'imaginait qu'en attaquant la doctrine du faux prophète, Voltaire célébrait, par opposition, les bienfaits du catholicisme. Voltaire qui était le plus grand des «intellectuels», si on autorise le vocable pour l'époque, était en même temps le moins «autonome», si on tient compte des multiples contacts qu'il cultivait, un peu comme Pasteur qui, dans un autre domaine, et un siècle plus tard, s'efforçait toujours de traduire en termes politiques - auprès des ministres - ses besoins scientifiques (cf. Latour, 1984).

Les enjeux d'une réception

Après s'être intéressé dans la première partie de son ouvrage à la production des textes de Rousseau, J. Meizoz s'intéresse ensuite à leur réception. Traditionnellement, la réception des écrivains passe par une opération de départicularisation et de décontextualisation garante de l'universalisation généralement visée par les critiques les mieux disposés envers l'auteur. Dans le cas de Rousseau, c'est un phénomène inverse qui s'est produit : pour donner de la valeur à Rousseau, il fallait le rapporter à son lieu d'origine, la Suisse, et démontrer - quitte à subvertir la vérité historique - que ses principales vertus venaient de Genève, tandis que ses erreurs

étaient imputables à ses contacts avec les philosophes français. C'est sous cette figure que Rousseau a fait son apparition dans les manuels scolaires et anthologies littéraires de la Suisse romande, et c'est également par l'helvétisation de Rousseau que Gonzague de Reynold a pu, au début du XX^e siècle, faire de lui un «génie étranger» que la France était naturellement incapable de comprendre. La *surdétermination géographique* de Rousseau a longtemps prévalu en Suisse et a atteint son apogée en 1961 avec l'ouvrage de François Jost qui s'est empressé de faire signifier sur le plan littéraire la spécificité genevoise de Rousseau. Comme l'écrit très bien Meizoz : «en rapatriant de la valeur littéraire internationale, Jost fait coup double : il helvétise une valeur et valorise l'Helvétie» (p. 77). J. Meizoz, déjà bien connu pour avoir consacré de nombreux travaux aux écrivains romands, voudrait éviter ce travers, en se démarquant des lectures nationalistes de Rousseau, comme celles de Reynold et de Jost, mais également marxistes, sans toutefois renoncer au facteur géographique dans la compréhension qu'il propose du fait littéraire. L'hypothèse de la posture vise donc ici à relever ce défi. L'origine étrangère, le décalage linguistique deviennent des traits distinctifs que Rousseau valorise en plus de son décalage social; ces signes distinctifs s'incarnent dans une posture singulière qui produit ce qu'il y a de plus singulier et irréductible : la valeur littéraire.

Jean-Michel Vinciguerra
jean-michel.vinciguerra@worldonline.fr

Références

- Bernhard T. (1988), *Maîtres anciens*, Paris, Gallimard.
- Genet J. (1991), *Journal du voleur*, Paris, Gallimard.
- Heinich N. (2000), *Être écrivain*, Paris, La Découverte.
- Latour B. (1984), *Les Microbes, guerre et paix*, Paris, A.-M. Métailié.
- Viala A., Molinié G. (1993), *Approches de la réception : sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF.
- Voltaire (1977-1993), *Correspondance*, éd. Théodore Besterman, Paris, Gallimard, 13 volumes.
- Verdrager P. (2001), *Le Sens critique*, Paris, L'Harmattan.